

9.5.2011

B7-0284/6

Amendement 4

Evelyne Gebhardt, Bernadette Vergnaud

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution

B7-0284/2011

PPE, S&D, ALDE, ECR, Verts/ALE

Égalité d'accès aux marchés publics dans l'Union européenne et dans les pays tiers et sur la révision du cadre juridique des marchés publics, notamment des concessions

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. estime qu'il est urgent que l'Union parvienne à davantage de cohérence entre sa politique commune en matière de commerce extérieur et les pratiques des États membres qui acceptent, aux dépens *d'entreprises* des États membres de l'Union, des offres exceptionnellement basses présentées par des entreprises implantées dans des pays qui ne sont pas signataires de l'accord de l'OMC sur les marchés publics;

6. estime qu'il est urgent que l'Union parvienne à davantage de cohérence entre sa politique commune en matière de commerce extérieur et les pratiques des États membres qui acceptent, aux dépens des *entreprises de l'Union et des normes du travail, ainsi que des normes sociales et environnementales en vigueur dans les* États membres de l'Union, des offres exceptionnellement basses présentées par des entreprises implantées dans des pays qui ne sont pas signataires de l'accord de l'OMC sur les marchés publics;

Or. en

9.5.2011

B7-0284/5

Amendement 5

Evelyne Gebhardt, Bernadette Vergnaud
au nom du groupe S&D

Proposition de résolution

B7-0284/2011

PPE, S&D, ALDE, ECR, Verts/ALE

Égalité d'accès aux marchés publics dans l'Union européenne et dans les pays tiers et sur la révision du cadre juridique des marchés publics, notamment des concessions

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite dès lors la Commission à fournir des données sur le degré d'ouverture des marchés publics et de garantir la réciprocité avec les autres pays industrialisés et les grandes économies émergentes; invite la Commission à envisager de nouvelles façons d'améliorer l'accès des entreprises européennes aux marchés publics en dehors de l'Union de façon à garantir des conditions égales pour les entreprises européennes et étrangères qui sont en concurrence pour l'attribution de marchés publics; propose plus globalement que les futurs accords commerciaux négociés par l'Union contiennent un chapitre sur le développement durable se fondant sur les principes de la RSE, tels que définis par les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, mis à jour en 2010;

Or. en

Amendement 6**Evelyne Gebhardt, Bernadette Vergnaud**

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution**B7-0284/2011****PPE, S&D, ALDE, ECR, Verts/ALE**

Égalité d'accès aux marchés publics dans l'Union européenne et dans les pays tiers et révision du cadre juridique des marchés publics, notamment des concessions

Proposition de résolution**Considérant A***Proposition de résolution**Amendement*

A. considérant que le bon fonctionnement des marchés publics est essentiel afin de stimuler le marché unique, de favoriser l'innovation, de promouvoir un niveau plus élevé de protection *environnementale et de préservation* du climat *ainsi que l'inclusion sociale* dans toute l'Union, et de garantir le rendement maximal des dépenses des autorités publiques, des citoyens et des contribuables,

A. considérant que le bon fonctionnement des marchés publics est essentiel afin de stimuler le marché unique, de favoriser l'innovation, *de renforcer la croissance, l'emploi et la compétitivité*, de promouvoir un niveau plus élevé de protection *de l'environnement*, du climat *et des droits sociaux* dans toute l'Union, et de garantir le rendement maximal des dépenses des autorités publiques, des citoyens et des contribuables,

Or. en

